

*Vœu présenté par les groupes Ecologie et Solidarité,
Socialistes, Radicaux, Citoyens et Communistes et
Républicains*

**Sauvons et préservons la jeunesse des graves dommages
liés à la crise sanitaire et à sa gestion**

Mis en place en juillet 2020, le plan de 9 milliards d'euros qui visait à « *tout faire pour que les jeunes ne soient pas les premières victimes de la crise* », a partiellement atteint ses objectifs.

Lors de son allocution du 12 juillet 2021, Emmanuel Macron vantait les performances de la plateforme « *1 jeune, 1 solution* » qui aurait permis à 2 millions de jeunes de « *trouver une formation, de décrocher parfois un emploi, de signer souvent un contrat d'apprentissage* », oubliant au passage les efforts des nombreux acteurs de l'insertion, de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes, oubliant également que ces bons résultats sont aussi dus (selon la DARES) à une baisse de 48 % des contrats de professionnalisation...

Le président de la République a annoncé qu'à la rentrée 2021 il mettrait en place un Revenu d'Engagement pour les jeunes sans emploi ou formation qui sera fondé sur une « *logique de devoirs et de droits* ». Cet engagement constituerait un marchepied vers l'insertion sociale, professionnelle, la formation et l'emploi et un accompagnement à travers les dispositifs existants. Il reste néanmoins conditionné : l'incapacité à découpler travail et revenu d'existence ne permet pas de sortir de la pauvreté un maximum de jeunes, qui sont encore plus nombreux dans cette situation depuis le début de la crise sanitaire. Mais avec quels moyens supplémentaires ?

De plus ce revenu d'engagement transfère sur les jeunes la responsabilité de leur non-insertion dans le travail au moment où le secteur privé comme la puissance publique suppriment et précarisent des centaines de milliers d'emplois.

Aussi ce revenu d'engagement ne peut être conditionné à une activité travail puisque notre société n'est pas capable de proposer les emplois correspondants aux besoins d'emplois des jeunes comme aux besoins sociaux et environnementaux. L'enjeu est pourtant de sortir de la pauvreté un maximum de jeunes, tous les jeunes qui sont encore plus nombreux dans cette situation depuis le début de la crise sanitaire.

Il y a les conditions de vie décentes pour tous, en cette période dégradée, et il y a les conséquences sanitaires et sociales de la gestion de crise sur la santé et le bien-être de la jeunesse qui ont et auront des conséquences à court, moyen et long terme et s'exercent avec d'importantes inégalités.

A cela s'ajoutent les problématiques de santé hors Covid-19, qui n'ont pas cessé, notamment l'ensemble des pathologies liées à l'alimentation et aux perturbateurs endocriniens qui affectent particulièrement des jeunes filles et les jeunes femmes, sans oublier le relâchement de la lutte contre les addictions.

La pandémie de Covid-19 met également en lumière et aggrave dramatiquement toutes les conséquences des manques et déficiences déjà existants de nos institutions dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et de la santé.

Les défaillances en termes de structures et de personnels sont multiples :

- carences chroniques dans le soin psychologique et pédopsychiatrique,

- infirmier·e·s et médecins scolaires en nombre insuffisant déjà en temps normal, qui ne peuvent à la fois gérer l'administratif et les protocoles liés à la pandémie, les tests et le suivi quotidien indispensable des enfants et des jeunes,
- enseignant·e·s et personnel mal protégés (victimes et vecteurs potentiels de l'épidémie),
- stratégie sanitaire chaotique,
- l'Aide Sociale à l'Enfance, qui peine habituellement à offrir l'accueil et la sécurisation qui devraient être apportés aux enfants les plus fragiles, est impuissante pour leur assurer le soutien que nécessiterait la situation,
- les personnels des établissements scolaires et les familles peinent ainsi à avoir des solutions pour ceux qu'ils accompagnent au quotidien.

L'ensemble des professionnel·le·s de l'enfance, de la santé à l'éducation ainsi que de la protection de l'enfance, alertent sur la dégradation alarmante de la santé physique, sociale, psychologique et psychiatrique de la jeunesse en France ainsi que sur l'augmentation de la maltraitance au sein des foyers.

Nous savons que cette période est particulièrement déterminante pour la santé tout au long de la vie, que la succession des confinements - avec un possible quatrième confinement à venir - fragilise et précarise plus encore. Il est crucial de la protéger et de la préserver.

La Région a fait le choix fort de s'engager dans un plan d'urgence en faveur de la jeunesse en février 2021. Conjugons nos efforts avec le gouvernement et les services de l'Etat, pour que « *quoi qu'il en coûte* », notre jeunesse, qui devra probablement payer la « facture Covid », sans parler de celle du climat, puisse vivre dignement et reprendre espoir.

Plus largement et parce que notre jeunesse aura à affronter d'autres crises qui impacteront la santé, il est essentiel que celle-ci ne soit pas abordée uniquement sous l'angle « technologique » et « médical ». Cette crise combinée aux événements climatiques violents qui frappent la planète ci et là, induit le besoin d'une approche globale de la santé, qui mesure à la fois la santé physique, psychologique et sociale, les inégalités sociales et l'état des écosystèmes.

En conséquence, le conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 23 juillet 2021 à Orléans, demande au gouvernement :

- **des moyens suffisants si des campagnes de vaccination spécifiques devaient être déployées dans les lycées à la rentrée ;**
- **de revenir sur la suppression du repas CROUS à 1€ pour les étudiant·e·s non boursier·e·s, dans une logique de « sécurité sociale alimentaire » ;**
- **de pourvoir dans l'urgence les postes d'infirmier·e·s, de médecins scolaires et d'éducateurs·rices spécialisé·e·s ;**
- **de continuer à agir fortement sur les problématiques de santé environnementale, comme celles liées aux perturbateurs endocriniens ainsi que celles liées à l'alimentation et aux comportements à risque ;**
- **de prendre en compte les indicateurs Covid et non Covid (santé mentale, retards d'apprentissage, violences, troubles du sommeil et alimentaires...) dans les décisions opérationnelles de gestion de crise touchant les enfants et la jeunesse.**

Adopté à la majorité avec une abstention des groupes Union de la Droite, du Centre et des Indépendants et Centre, Démocrate, Républicain et Citoyen.

Non participation au vote du groupe Rassemblement National et Alliés